



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

PB

Date de l'annonce publique de la séance:  
08.05.2014

Date de la convocation des conseillers :  
08.05.2014

point de l'ordre du jour no:  
9

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 16 mai 2014

**Présents :** Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, Bofferding, Hansen, Johanns, Mischo, Freis, Huss, conseillers Espen, secrétaire communal ff.

**Absents :** Tonnar, échevin, Knaff, Bernard, conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet: Motion dans le cadre du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement et de l'accord sur le commerce des services présentée par le LSAP et Déi Gréng**

Vu la motion présentée par la majorité politique, à savoir :

« Alerté par le mandat du Conseil de l'Union européenne et par conséquent de ses États membres de négocier avec les États-Unis le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) et dans un cadre plus large l'accord sur le commerce des services (TISA), le Conseil Communal d'Esch-sur-Alzette exprime ses inquiétudes quant aux conséquences probables de ces négociations.

Ces accords prévoient en effet de faciliter l'accès réciproque des entreprises européennes, américaines et autres ainsi qu'un meilleur accès aux marchés publics. Des risques sérieux existent en raison de l'opacité volontaire de ces négociations et il y a de véritables dangers pour la démocratie et l'avenir des populations, tant au niveau national qu'au niveau local.

Le Conseil Communal,

-Considérant que la commune constitue le premier niveau de l'administration publique et qu'elle est au cœur de toutes les préoccupations des citoyens et des services publics dont ils ont besoin;

-Considérant que le champ d'application du TTIP et du TISA sera très vaste, il devrait en principe permettre des accords gagnant-gagnant. Or, des rares textes non officiellement divulgués, il en ressort e.a. que les concertations se focalisent essentiellement sur les intérêts des multinationales et des investisseurs financiers;

-Considérant qu'il est absolument indispensable de garantir le maintien du cadre réglementaire national et européen en matière de santé, d'environnement, de culture, d'éducation, de protection des consommateurs et des salariés et même de l'améliorer;

-Considérant que le secret gardé sur les textes en élaboration limite également les possibilités des parlements d'intervenir, alors qu'un tel accord aurait des répercussions juridiques, sociales, sanitaires et écologiques considérables sur l'ensemble de la politique nationale, des régions et communes;

-Considérant qu'il ne serait ainsi pas évident de défendre une politique de services publics pour la distribution d'eau, pour la production d'énergie et autres services publics et d'offrir p.ex.: de la nourriture locale et biologique dans les maisons relais et cantines scolaires du fait que ces biens seraient privatisables et considérant que toute commune s'y opposant pourrait être accusée d'entrave à la liberté du commerce; »

**invite  
unanimentement**

le Collège des Bourgmestre et Echevins

- à demander au gouvernement d'insister à ce que les éléments de la négociation soient rendus publics, favorisant ainsi un débat national public sur ces accords internationaux

projetés en y impliquant la participation de la société civile;

- à refuser toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire européen et national en matière d'environnement, de santé, de protection des salariés et des consommateurs;
- à refuser toute privatisation de services publics communaux dans un seul but de profit privé et à défendre les filières locales de l'économie solidaire comme les projets « Den Escher Geméisgaart » ou « Escher Holzmanufaktur »

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 03.06.2014  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal ff,

La bourgmestre,

